

RAPPORT FINAL DE PROJET

Recherches de provenance sur l'ancienne collection du marchand d'art belge Jacob Reder

Janvier 2023 – septembre 2024

Projet réalisé avec le soutien de l'Office fédéral de la culture (OFC)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Direction du projet

NMB Nouveau Musée Bienne / Neues Museum Biel

Dr. Bernadette Walter, directrice

Conduite du projet et auteur-e-s du rapport

Lange & Schmutz Provenienzrecherchen GmbH (L&S)

Dr. Carolin Lange
Co-directrice

Dr. Thomas Schmutz
Co-directeur

Caroline Ferrazzo, M.A.
Cheffe de projet

déposé auprès de :

Office fédéral de la culture
Musées et collections
Bureau de l'art spolié
Hallwylstrasse 15
3003 Berne
le 30 septembre 2024

SOMMAIRE

RAPPORT DE TRAVAIL.....	3
a) Situation de départ et état de la recherche au début du projet	3
b) Déroulement du projet	4
c) Méthodologie et manière de publier les résultats.....	4
d) Statistique concernant les objets	6
e) Documentation des biographies, profils et voies commerciales empruntées par les personnes, collectivités, événements et collections examinées dans le cadre du projet	7
f) Bibliographie.....	7
g) Indication élargie des sources.....	7
h) Documentation de la transparence vis-à-vis des tiers	10
RÉSUMÉ 11	
a) Évaluation des résultats	11
b) Questions ouvertes et domaines dans lesquels il convient de poursuivre les recherches	13
ANNEXES	14
1. Liste des œuvres examinées avec provenances	14
2. Document « La collection Jacob Reder en résumé »	14
3. Documentation des biographies, profils et voies commerciales empruntées par les personnes, collectivités, événements et collections examinés dans le cadre du projet	14
4. Littérature	14
5. Décompte final.....	14
- Coûts budgétés dans la demande.....	14
- Dépenses effectives à la fin du projet	14
- Décompte final détaillé.....	14

RAPPORT DE TRAVAIL

a) Situation de départ et état de la recherche au début du projet

Marqueur essentiel du paysage culturel régional, le NMB Nouveau Musée Bienne/Neues Museum Biel (NMB) a été fondé en 2012 des suites de la fusion des deux musées de la ville, le Musée Schwab et le Musée Neuhaus. Musée pluridisciplinaire d'histoire, d'art et d'archéologie, ses collections revêtent une importance nationale et internationale. Depuis la fusion, le NMB profite également de la collection d'arts visuels de la Ville de Bienne (CAB). Parmi elle, une collection de quarante-huit¹ tableaux achetée pour CHF 150'000.-² en 1936 par la ville au marchand belge Jacob Reder, une figure active du marché de l'art européen dans l'entre-deux-guerres. Cet achat, facilité par le Dr. Bernard Geiser, historien de l'art bernois, a été fortement controversé à l'époque, puisque plusieurs expertises ont montré que la valeur totale des tableaux ne dépassait finalement pas les CHF 30'000.-, soulevant dès lors des questions sur leur authenticité et leur provenance. La vente s'est alors révélé être une fraude qui a conduit à un mandat d'arrêt contre Jacob Reder. De nombreuses questions restaient alors sans réponse : pourquoi Jacob Reder s'est-il approché de la Ville de Bienne, guère au premier plan dans le domaine des Beaux-Arts à l'époque, afin de lui vendre sa collection ? Pourquoi de nombreux acteurs culturels se sont opposés à cet achat à l'époque ? Ajoutons encore à cela la question de la provenance de cette collection dans le contexte de la montée au pouvoir du Parti national-socialiste en Allemagne dès 1933 : Jacob Reder aurait-il pu agir pour le compte de quelqu'un qui a dû fuir l'Allemagne ? Cette question est légitime dans la mesure où même si la Belgique n'était pas encore sous l'occupation du III^e Reich en 1936 – rendant de fait historiquement improbable l'hypothèse que ces tableaux aient été spoliés –, il est possible que ces toiles aient été vendues à Jacob Reder entre 1933 et 1936 par des collectionneurs-euses juifs-ves en vue de financer leur fuite de l'Allemagne nazie. La présence de « biens en fuite » dans cette collection ne pouvait donc être exclue, la Belgique ayant été le pays d'accueil ou de transition de nombreux-euses persécuté-e-s en fuite du régime national-socialiste.

Cela étant, en tant que membre du Conseil international des musées (ICOM) et de l'Association des musées suisses (AMS), le NMB adhère à la Conférence de Washington et en reconnaît les principes.

¹ À l'origine, la collection Reder comptait une centaine de tableaux. La Ville de Bienne acquiert l'ensemble, mais chargera discrètement la maison de vente aux enchères Dobiaschovsky de vendre les toiles « dépourvues de tout intérêt artistique » en 1984. Cette vente aux enchères mènera, dans les années 1980, à une plainte déposée par deux membres de l'Entente Biennoise, car le Conseil municipal biennois n'était pas en droit de vendre ces tableaux aux enchères sans l'accord du Conseil de ville.

² Un montant qui, à l'époque, ne semblait pas trop élevé compte tenu de la présence de tableaux d'artistes tels que Anker, Buchser, Menn, Agasse, entre autres. Toutefois, il s'est avéré qu'il s'agissait pour la plupart de faux, que Jacob Reder lui-même proposait de remplacer par d'autres œuvres de sa collection personnelle.

C'est pourquoi il s'est donné pour objectif d'établir l'origine de ces œuvres de la manière la plus complète possible en vue d'écarter tout soupçon de « biens en fuite », et par la même occasion, de réunir des informations pertinentes sur la biographie de Jacob Reder et sur les circonstances de cet achat.

b) Déroulement du projet

Placé sous la direction de Dr. Bernadette Walter, directrice du NMB Nouveau Musée Bienne/Neues Museum Biel, le projet a été rendu possible grâce à l'aide financière accordée par l'Office fédéral de la culture (OFC) et a été mené du 1^{er} janvier 2023 au 30 septembre 2024, avec une charge de travail, pour le NMB, de l'ordre d'un taux de 20% annualisé. Les compétences de Caroline Baier, collaboratrice scientifique (Art / Collection Robert) au NMB, ainsi que de Hannah Külling, responsable de la Collection des arts visuels de la Ville de Bienne (CAB), ont été sollicitées pour les travaux liés à la coordination du projet, à la collaboration scientifique ainsi qu'à la conservation et au mouvement des tableaux, situés dans l'un des dépôts externes de la Ville de Bienne. Michel Vust, délégué à la culture à la Ville de Bienne, a également été sollicité occasionnellement pour mener le projet à bien.

Les recherches de provenance ont quant à elles été confiées au cabinet biennois d'experts en recherche de provenance Lange & Schmutz Provenienzrecherchen GmbH (L&S). Elles ont été dirigées par Caroline Ferrazzo M.A. (cheffe de projets) sous la supervision de Dr. Carolin Lange et de Dr. Thomas Schmutz (resp. co-directrice et co-directeur). Pierre Gaborieau M.A., collaborateur scientifique chez L&S, a également contribué aux recherches durant la totalité du projet.

c) Méthodologie et manière de publier les résultats

Comme précisé au point a), ce projet visait avant tout à clarifier les circonstances de l'achat de cette collection, à éclaircir la provenance des quarante-huit tableaux de la manière la plus complète possible en vue d'écarter tout soupçon de « biens en fuite » et de rassembler des connaissances supplémentaires sur le marchand d'art belge Jacob Reder. Pour ce faire, nous avons mené nos investigations selon une méthodologie de recherche minutieuse :

- Vérification de la documentation interne

L'enquête a commencé avec la consultation de la documentation interne de la CAB relative à la collection de Jacob Reder, qui avait déjà été réunie par Hannah Külling à l'occasion de recherches préalables. Elle rassemble des documents généraux sur la collection Reder qui nous ont permis de comprendre davantage la situation et de soulever plusieurs problématiques et pistes induites

par l'achat de cet ensemble d'œuvres d'art par la ville de Bienne en 1936. Dans cette documentation figuraient, entre autres :

- Des éléments de contexte, des résultats de recherche préalables ;
- Plusieurs inventaires de la collection Jacob Reder ;
- Des copies d'archives de la Commission municipale des Beaux-Arts, de l'Inspection municipale des finances, du Conseil municipal ou encore de la mairie de la Ville de Bienne (correspondances, procès-verbaux, etc.) relatives à la collection Jacob Reder ;
- Des expertises d'œuvres issues de la collection Jacob Reder ;
- Des expertises sur la collection dans son ensemble, réalisées par le Dr. Georg Schmidt (1942) et par l'Institut suisse pour l'étude de l'art (1980-1981), dont les conclusions soulignent combien la collection Jacob Reder ne présente que peu d'intérêt et de valeur artistiques.

En parallèle, les bases de données du NMB et de la CAB ont été vérifiées afin de rassembler toutes les éventuelles données supplémentaires concernant Jacob Reder et les œuvres de son ancienne collection.

▪ Analyse matérielle des œuvres

Les tableaux ont ensuite fait l'objet d'une étude matérielle minutieuse. Leur recto, leur verso, leur cadre et leur châssis ont été étudiés dans le but de révéler d'éventuels éléments (inscriptions, étiquettes, tampons de douane, marques de collection, timbres, etc.) susceptibles de nous fournir de plus amples renseignements sur leur provenance.

▪ Recherches sur les banques de données spécialisées

Pour chaque œuvre, les banques de données suivantes ont été systématiquement interrogées :

- Lost Art
- Getty Provenance Index
- HEIDI - Catalogues de vente aux enchères 1900-1945/German Sales
- ERR - Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg/Jeu de Paume
- Beschlagnahmeinventar « Entartete Kunst » / Art dégénéré
- Fold3.com
- Deutsches Historisches Museum (DHM) - Collection Linz
- Deutsches Historisches Museum (DHM) - Central Collecting Point München
- Deutsches Historisches Museum (DHM) - Collection Göring

- Galerie Heinemann Online.

▪ Littérature

Nous avons consulté, dans la mesure du possible, la littérature relative à Jacob Reder et sa famille, à sa collection et aux œuvres concernées par le projet. Nous avons également interrogé les archives de la presse suisse (e-newspaperarchives.ch) afin de recueillir des témoignages et articles datant de l'époque de la vente de 1936 et au-delà.

▪ Prises de contact externes

Afin de compléter les informations sur l'historique de la collection et dresser la biographie Jacob Reder, des contacts ont été pris avec plusieurs institutions culturelles et spécialistes, en Suisse et en Belgique, pays de résidence de Jacob Reder.

En vue de réunir ces éléments, nous avons établi une nouvelle documentation numérique (fiche Word ainsi qu'un dossier d'œuvre) pour chaque objet étudié. Dans chaque fiche figurent un tableau « Provenance », où chaque changement de propriété est répertorié, ainsi qu'un tableau « Recherche », où sont réunis les résultats issus de l'analyse matérielle ainsi que les recherches complémentaires effectuées sur l'objet, y compris l'interrogation des banques de données spécialisées.

d) Statistique concernant les objets

Toutes les œuvres concernées par le présent projet ont été achetées par la Ville de Bienne à Jacob Reder en 1936 à l'occasion d'une seule et unique vente. Avant 1936, la provenance de l'ensemble des tableaux reste très lacunaire, malgré les nombreuses recherches entreprises. Au terme de l'examen scientifique préalable de provenance (« Erstcheck »), nous avons classé les quarante-huit tableaux en catégorie B, car aucun soupçon de spoliation, de vente forcée ou de biens en fuite durant la période du national-socialisme (1933-1945) n'a été révélé à ce jour.

Catégorie	Nombre	Pourcentage	Classification des objets examinés
A	0	0%	L'historique de l'œuvre entre 1933 et 1945 peut être retracée et ne pose pas problème. Une spoliation à l'époque du national-socialisme peut être exclue avec une grande probabilité.
B	48	100%	L'historique de l'œuvre entre 1933 et 1945 n'est pas établi avec certitude ou présente des lacunes. Sur la base

			des recherches effectuées jusqu'à présent, il n'existe aucune preuve formelle de spoliation à l'époque du national-socialisme. Il n'y a pas non plus d'indice de spoliation par le régime national socialiste et/ou de circonstances suspectes.
C	0	0%	L'historique de l'œuvre entre 1933 et 1945 n'est pas établie avec certitude ou présente des lacunes. Sur la base des recherches effectuées jusqu'à présent, il n'existe aucune preuve formelle de spoliation à l'époque du national-socialisme. Cependant, il y a des indices de spoliation par le régime national socialiste et/ou des circonstances suspectes. Les recherches de provenance doivent se poursuivre.
D	0	0%	L'historique de l'œuvre entre 1933 et 1945 pose clairement problème. Il y a eu spoliation à l'époque du national-socialisme. Il convient de trouver une solution juste et équitable.
X	0	0%	L'œuvre est postérieure à 1945 et n'est donc pas concernée par la problématique.
Total	48	= 100 %	

e) Documentation des biographies, profils et voies commerciales empruntées par les personnes, collectivités, événements et collections examinées dans le cadre du projet

Voir annexe 3.

f) Bibliographie

Voir annexe 4.

g) Indication élargie des sources

Archives de la Collection d'arts visuels de la Ville de Bienne (CAB)

Fiches d'inventaire – Base de données

Classeur « Collection Reder »

Dossier « Vente Dobiaschowsky »

Archives générales du Royaume de Belgique, Bruxelles

Documents « AGR 1_510 569 92 » : Documents d'archives issus du dossier « Instruction Publique / Beaux-Arts Circulation Œuvres / (1946/1956) / 929 »

Documents « AGR 1_Archiv_Puyvelde_Reder » : Documents d'archives issus du dossier « Ministère Instruction Publique / Protection du Patrimoine culturel / (1944-1950) / 69 »

Dossier « Dommages de Guerre_2069_136 »

Documents « Felix Archief_Antwerpen_481 236315 »

Documents « ORE – 364 » : Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (ERR)

Documents « ORE 375-1 » : Demandes de restitution datées de 1960-1961 et traitées par l'Office de Récupération Économique de Belgique (ORE) et le Bundesamt für Aussere Restitution en Allemagne, dont : Dossier BR 255 (K) : David Reder ; Dossiers BR 256 (K), 264 (K) : Jacob Reder

Documents « Treuhand 2790 » : Autorisations de saisie données à la Brüsseler Trauhandgesellschaft sur les dépôts de David Reder et Paul Frenkel à l'Office des Propriétaires à Bruxelles en 1943

Archives de la Fondation Rupf, Berne

Lettre de Hans Fischer à Hermann Rupf, le 27.07.1939

Lettre de Guido Müller à Hermann Rupf, le 11.02.1937

Archives de la ville d'Amsterdam, Belgique

Overgenomen delen Part: 206, Période: 1930, Amsterdam, archives 5416, numéro d'inventaire 206, 14 avril 1891, Overgenomen delen, [URL 1 \(Gemeente Amsterdam Stadsarchief\)](#) et [URL 2 \(Openarchieven\)](#)

Archives de la ville d'Antwerpen, Belgique

« Belgique, Anvers, index de police de l'immigration, 1840-1930 », 004331465 > image 25 of 805; Stadsarchief Antwerpen, Belgie (Municipal Archives, Antwerp). [URL : FamilySearch](#)

Archives de la ville d'Anvers, Belgique

« Index de police de l'immigration, 1840-1930, 004331465 » > image 25/805, [URL](#).

Archives fédérales suisses, Berne

Dossier « Extradition, IX. B. 38 »

Dossier « Gemeinderat Biel. Förderung gegen J. Reder_B.34.58.1 »

Dossier « Jakob Reder – B-0001451 »

Dossier « Archives N10-1-R »

Dossier « Strafverfolgung J. Reder, für den Gemeinderat der Stadt Biel_N10-1-R_2 »

Archives du Kunsthaus Zürich

« Allg. Korrespondenz Bd. 76, Jacob Reder S. 188, 348, 352 »

« Allg. Korrespondenz Bd. 80, S. 67, 184, 353, 37 ; Sendungen von J. Reder versch. Werke zur Ansicht bzw. zum Verkauf »

« Allg. Korrespondenz Bd. 83, Jacob Reder, S. 136, 215 ; betr. Freipass 1937 »

« Allg. Korrespondenz Bd. 86, Jacob Reder S. 285 ; Fotoauftrag S. Hofmann (Werke aus Kunsthaus) »

« Korrespondenz Ausstellungen Bd. 57, Erna Reder, S. 337: Wartmann-Erna Reder »

« Bezug zu Ausstellung von 1934 vgl. Katalog Tafelbilder des 15. und 16. Jahrhunderts - Kunsthaus Zürich »

« Korrespondenz Ausstellung Besitzer / Händler 1934-1938, Schachtel 10.30.30.66 »

« Korrespondenz Zürcher Kunstgesellschaft Sammlung 1934-1938, Schachtel 10.30.30.138; Schachtel 10.30.30.141 »

Base de données généalogiques

Geni.com : Fiches de [Jacob Reder](#), de son épouse [Erna Reder](#) et de leur fils [Emanuel Reder](#)

Cultural Plunder by the Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg, Database of Art Objects at the Jeu de Paume, [Liste des 130 œuvres d'art ayant appartenu à Jacob Reder et confisquées en 1942 par l'ERR](#)

National Archives and Records Administration, Washington D.C., États-Unis

« New York, New York Passenger and Crew Lists, 1909, 1925-1957 », 6397 - vol 13769-13771, Sep 11, 1939 > image 74 of 1081; citing NARA microfilm publication T715. [URL: FamilySearch](#)

« United States, Social Security Numerical Identification Files (NUMIDENT), 1936-2007, Jacob Reder. [URL: FamilySearch](#)

« United States World War II Draft Registration Cards, 1942 », Entrée pour Jacob Reder, 1942. [URL: FamilySearch](#)

New York State Archives, États-Unis

« United States Census, 1950 », Entrée pour Jacob Reder et Erna Reder, 4 avril 1950. [URL : FamilySearch](#)

h) Documentation de la transparence vis-à-vis des tiers

Les résultats de la recherche de provenance seront accessibles et téléchargeables sur les sites internet respectifs du NMB et de la CAB. On y trouvera le rapport final du présent projet ainsi qu'un document réunissant l'ensemble des quarante-huit tableaux examinés et leur provenance. Par ailleurs, le NMB entend faire connaître le travail de recherche qui a été mené par le biais d'une exposition temporaire. Cette exposition, qui s'inscrit dans la lignée des recherches de provenance menées dans le cadre de ce projet, a pour but d'informer le public biennois, régional et national, dans un souci de transparence et de médiation, des conclusions du travail d'enquête mené. Cette exposition présente donc un intérêt majeur pour la ville de Bienne et ses habitants, qui auront l'opportunité de (re)découvrir un pan important et inattendu de l'histoire de leur ville durant l'entre-deux-guerres. La réalisation de cette exposition est conditionnée à l'octroi d'une nouvelle aide financière de la part de l'Office fédéral de la culture pour la période 2025-2026.

RÉSUMÉ

a) Évaluation des résultats

L'examen scientifique préalable de provenance (« Erstcheck »), détaillé au point c) ci-dessus, nous a permis de confirmer certaines hypothèses de départ et de révéler d'autres pistes de recherche. Nous avons pu esquisser une biographie plus complète de Jacob Reder et mettre au jour de nouvelles informations au sujet des raisons qui l'ont amené à vendre sa collection à la Ville de Bienne. Nous avons étudié, autant que faire se peut, ses activités de marchand et son entourage et sommes parvenus à affiner davantage son profil et sa personnalité. Les recherches menées nous ont aussi donné l'opportunité de confirmer ce que nous savions au début du projet, à savoir que la vente de 1936 résulte bel et bien d'une fraude commise délibérément par Jacob Reder, lequel a trompé les autorités biennoises en mentant sur l'authenticité, la valeur et la provenance des œuvres de la collection. Nos recherches ont par ailleurs montré que CHF 10'000,- des CHF 150'000,- francs récoltés par Jacob Reder ont été versés au Dr. Bernhard Geiser à titre d'« indemnité » pour publier un catalogue des tableaux de la collection Reder, dans lequel étaient indiquées, à bon escient, de fausses attributions et de fausses origines. Nos recherches ont aussi montré qu'outre Jacob Reder et Bernhard Geiser, un troisième intermédiaire était également impliqué – malgré lui – dans cette vente : le collectionneur bernois Hermann Rupf, ami de Geiser, et l'un des plus importants collectionneurs suisses d'art moderne (Braque, Derain, Léger, Picasso, etc.). Sa présence dans l'équation est essentielle, puisqu'il était prêt à léguer sa célèbre collection de d'art (Léger, Braque, Picasso, etc.) à la Ville de Bienne, à condition que la collection Reder soit acquise et qu'un musée d'art soit érigé³. Par conséquent, la Ville de Bienne a dû se prononcer rapidement et sous une certaine pression politique sur l'acquisition de la collection Reder, en vue de concrétiser un objectif, certes utopique, de faire de la Ville de Bienne la nouvelle métropole artistique en Suisse. Elle achète donc la collection Reder sans avoir pu réellement mener des investigations approfondies sur son origine. Des critiques sévères sont émises peu de temps après dans la presse au sujet de cette acquisition effectuée de manière imprudente. À la suite de la découverte de cette duperie, et à partir du moment où les autorités biennoises ont souhaité faire annuler la vente, Jacob Reder, qui avait jusque-là été très ouvert, a refusé les accusations portées à

³ À noter que Hermann Rupf n'était pas au courant des desseins malhonnêtes de Jacob Reder : au moment où il apprend la supercherie de cette vente, il stoppe toutes les négociations relatives à son legs. C'est finalement le Kunstmuseum de Berne qui se verra confier en 1954 la collection Rupf, riche de 250 œuvres et de nombreux livres d'art. Une fondation est créée à l'occasion.

son rencontre, s'est réfugié dans des excuses épineuses, n'a pas voulu entrer en matière sur un remboursement et a refusé de se rendre à Bienne en vue de fournir des documents garantissant l'authenticité des tableaux.

Les recherches menées sur la provenance de la collection se sont quant à elles avérées plus complexes que prévu. L'analyse de la documentation interne et l'étude matérielle n'ont mises au jour aucun nom d'ancien(s) propriétaire(s) ou de toute autre institution (musée, galerie, maison de vente) qui aurait pu auparavant posséder une œuvre de cette collection. Par ailleurs, l'interrogation des banques de données spécialisées et la consultation de la littérature ne nous ont pas permis de retrouver la trace des tableaux dans le marché de l'art suisse et/ou européen, à l'exception de deux portraits réalisés par Franz Joseph Menteler (1777-1833), qui sont apparus lors d'une vente aux enchères organisée par la Galerie Bollag à Zurich en 1925 (n° d'inv. M 0158 et M 0194). On ignore toutefois leur origine ou leur parcours jusqu'à leur acquisition, à une date inconnue, par Jacob Reder. Selon Jacob Reder, les tableaux se trouvaient dans sa propriété privée et celle de sa famille et provenaient auparavant de Russie. Pour prouver sa bonne foi, Reder s'est appuyé sur des documents prouvant l'authenticité de chacun des tableaux. Cependant, nos recherches ont montré que lesdits documents étaient faux et que les tableaux n'étaient pas non plus authentiques. On apprend aussi que ces toiles auraient en réalité été achetées à des prix très bas par Reder au fil des années chez différents antiquaires de toute la Suisse, lesquels s'approvisionnaient principalement dans des brocantes en Allemagne, et qu'il aurait même personnellement changé le nom des auteurs de certains tableaux pour les vendre à des prix plus élevés sous de fausses attributions. Jacob Reder s'est donc bien révélé être un marchand d'art et non un simple propriétaire de cette collection, comme il l'affirmait.

Cela étant, la provenance exacte de chaque tableau demeure à ce jour introuvable, malgré le contexte de l'époque. Comme évoqué au point a), trois années seulement séparent l'arrivée au pouvoir du parti nazi en Allemagne et la vente des œuvres à la Ville de Bienne. Ainsi, historiquement, une spoliation directe des tableaux est improbable, car la Belgique n'est pas encore occupée par les nazis en 1936. Mais l'hypothèse selon laquelle ces tableaux pourraient être des biens en fuite reste toujours d'actualité. En effet, comme nous le savons, de nombreux collectionneurs-euses juifs-ves ont été contraint-e-s de vendre leurs objets d'art en vue de financer leur fuite de l'Allemagne nazie. Ces ventes ont pu s'effectuer en Allemagne comme en Belgique, entre 1933 et 1936, par le biais de galeries plus ou moins renommées, mais également auprès de petits brocanteurs moins connus. Jacob Reder aurait pu donc s'approvisionner auprès de ces derniers en toute discrétion. Au stade actuel de nos recherches, nous n'avons mis au jour aucun élément réfutant cette théorie, c'est pourquoi nous ne pouvons pas exclure cette possibilité.

b) Questions ouvertes et domaines dans lesquels il convient de poursuivre les recherches

À ce jour, des lacunes importantes persistent sur la provenance des tableaux de la collection Reder et laissent toujours planer le doute sur la véritable origine des œuvres de la collection. Selon les archives consultées, Reder a acheté ces tableaux à des prix très bas chez différents antiquaires de toute la Suisse, qui s'approvisionnait eux-mêmes dans des brocantes en Allemagne, voire ailleurs. Dans le cadre du présent projet et en vertu du temps que nous avons à disposition, n'avons pas trouvé d'informations concrètes sur ces éventuelles galeries ou brocantes. À cela s'ajoute la problématique de l'authenticité, et avec elle, la difficulté de trouver la trace de ces œuvres dans le marché de l'art. Cela étant, comme évoqué ci-dessus, l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir de biens en fuite ne peut pas être écartée à ce jour. Retrouver la trace des marchands et brocanteurs ayant fait affaire avec Jacob Reder durant cette période s'avère essentielle, bien que complexe, et pourrait potentiellement permettre de combler d'importantes lacunes dans la chaîne de provenance des tableaux. Ces recherches approfondies, nous souhaiterions pouvoir les mener dans le cadre d'un nouveau projet de recherche de provenance, sous réserve d'une suite positive donnée par l'Office fédéral de la culture à la nouvelle demande de soutien soumise par le NMB pour la période 2025-2026. Au-delà des données inédites que de nouvelles recherches poussées sur les œuvres pourraient apporter, il s'agirait de se focaliser plus encore sur Jacob Reder et sur son réseau et de concourir par là-même à l'avancement de la recherche sur le sujet des acteurs du marché de l'art belge avant, pendant et après la Seconde guerre mondiale, un domaine dont les chercheurs ne disposent que de connaissances limitées et fragmentées.

ANNEXES

1. Liste des œuvres examinées avec provenances
2. Document « La collection Jacob Reder en résumé »
3. Documentation des biographies, profils et voies commerciales empruntées par les personnes, collectivités, événements et collections examinés dans le cadre du projet
4. Littérature
5. Décompte final
 - Coûts budgétés dans la demande
 - Dépenses effectives à la fin du projet
 - Décompte final détaillé